

B1 - B2 - BR - BC - BE essai- mesurage-vérification – FI



Formation initiale
Habilitation électrique

Personnel concerné - Métier visé

Toute personne chargée d'assurer des interventions de dépannage ou de raccordement, des mesurages, essais, vérification sur des ouvrages électriques en BT.

Objectifs

Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse tension.

Prérequis

Pour suivre cette formation, il est nécessaire d'avoir des compétences en électricité dans le domaine des tensions considéré sur les ouvrages ou installations électriques.

Détails de la formation

Déroulement du stage :

21 heures – Dans notre centre de formation ou en intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum.

Formation théorique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours.

Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant , cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant.

Formation pratique :

- Réglementation en électricité
- Distribution électrique
- Dangers de l'électricité
- Zones à risque électrique
- Opérations électriques et non électriques
- Niveaux d'habilitation
- Moyens de protection
- Consignation
- Utilisation des matériels et outillages de sécurité
Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
- Travaux pratiques

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Évaluation en début de session des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation.

Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module.

Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles.

Le formateur à l'issue de la formation détermine le niveau d'habilitation possible en vue de la remise d'un titre d'habilitation délivré par l'employeur.

Attestation de formation remise en fin de stage, pour une durée de validité, recommandée selon la NF C18-510, de 3 ans.

Suite de parcours

Permettra au candidat de progresser vers d'autres habilitations électriques de niveau supérieur pour acquérir des savoirs et savoir-faire nécessaires à la réalisation d'opérations spécifiques.